



Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du mardi 12 juillet 2022

Visioconférence

Présidence : Philippe COLLOT

Secrétaire : Christiane CAU

Présents : Isabelle CHILARD, Dominique GODEFROY, Cédric GUILLOSO, Laurent HERPE, Monique MACHO, Bernard MARMION, Jean-Paul PEYRIN, Jean-Marie RENAUD, Ludovic VANTYGHEM, Orlando VIEIRA, Gilles TANNIER

Excusés : Pascal ANTONETTI, Pierre BILLARD, Patrick POIX, Abdelhak RAJI, Gérard VIVES

Assistent : Nicolas MAKSYMIUK (Directeur Administratif), Marie CANOLLE (CTD-PPF) et Larbi BENCHEIKH (Animateur CDA)

1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance de travail en remerciant les membres de leur présence pour cette dernière réunion du Comité de la saison.

2. Approbation du PV de réunion du Comité Directeur du 01/07/2022

Le PV, préalablement transmis par messagerie, est approuvé à l'unanimité.

3. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

• LFA / FFF

Clubs soumis à la labellisation au titre de l'année 2022 sur le plan national.

- 482 clubs sont labellisés au titre du Label Jeunes FFF Crédit Agricole.
- 565 clubs sont labellisés au titre du Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines.
- 32 clubs sont labellisés au titre du Label Jeunes FFF Crédit Agricole FUTSAL.

Club « Lieu de Vie » - Candidatures 2022/2023 = 644 clubs ont candidaté sur le territoire national, 53 pour la LPIFF et 11 pour le District 77 : MEAUX – QUINCY – MELUN – MARLES – BREUILLOISE – VAL D'EUROPE – OLYMPIQUE DU LOING – MONTEREAU – GRANDE PAROISSE – GUIGNES.

Pass'Sport 2022 = vers la simplification. Même aide financière - Mêmes bénéficiaires - Mêmes structures

- Période + lisible : 1er juin au 31 décembre.

1. Courriel et SMS avec un **code individuel**.

-> les familles recevront l'information à partir du 15 juillet.

2. Portail **usager** avec toutes les informations.

3. Réduction de 50€ **sur présentation du code**.

4. Déclaration simplifiée par le club sur **LCA** : saisir le code du bénéficiaire.

5. Remboursement direct du club **par l'État (Agence des Services et Paiements)**.

Plan mixité 2022/2028 =

Objectif développement du Foot Féminin.

Réunion organisée à la rentrée.

• LPIFF

Philippe COLLOT revient sur les principaux points abordés lors de la réunion du Comité de Direction LPIFF du 09/07/2022, qui s'est tenue à Morfondé.

Vie de la LPIFF

Situation ACCS : reprise du dossier suite à la sanction prononcée par la FFF. La LPIFF doit statuer sur la partie sportive. Le Comité valide une reprise en R2, sous réserve du règlement des sommes exigibles. L'édition des licences sera débloquée à l'issue de cette étape.

Situation FC BOBIGNY : appel de la décision d'exclusion de la Coupe de France par la DNCG. La décision a été confirmée.

Subventions 2021 au titre des contrats d'objectifs : la répartition reste identique à celle des années passées.

Cabinet d'expertise comptable de la LPIFF : une résiliation a été engagée afin de rechercher un cabinet qui connaisse mieux le secteur associatif.

Commission de solidarité : celle-ci a été sollicitée par le club de Draveil suite à une grave blessure de l'un de ses joueurs. Une indemnité de 1000 € sera allouée.

Indemnité de préformation : celle-ci est réévaluée et passe de 8381 à 8914 €.

CRA : démission de Daniel GALLETTI de la Présidence.

Volume de formation pour la saison écoulée : une activité en reprise. 3578 stagiaires ont été formés pour 203 modules. 519 stagiaires pour 30 modules pour le District 77.

Critérium Régional « Foot Réduit » SEN : un projet de création est à l'étude. Des référents par District seront associés.

AEF : le Président de la LPIFF a reçu l'Amicale afin d'examiner les modalités de collaboration. Rappel que celle-ci est reconnue par la FFF.

Commissions Régionales : point en séance sur les commissions reconduites et celles qui le seront fin août. A noter que Hugues DEFREL est nommé Président de la CRA et qu'une commission de conciliation est créée.

Calendriers FUTSAL & Foot Loisirs 2022/2023 : sont validés par le Comité Directeur.

Classements 2021/2022 : le Comité Directeur entérine les classements. MEAUX ADOM n'est pas maintenu en SEN R3 du fait du non-respect des délais d'engagement et des sommes dues. THORIGNY est promu en CDM R3.

4. La Vie du District

• Agenda

26/08/2022 : réunion du CD 77 en lieu et place de la réunion du Bureau prévue (Visioconférence à confirmer).

29/08/2022 : réunion CD LPIFF.

Calendrier des activités 2022/2023 : Philippe COLLOT précise que la réunion de rentrée des clubs / Remise des Trophées est confirmée le 07/09/2022 à TOURNAN. Des récompenses aux Majors Arbitres seront également remises à cette occasion.

• **Gestion Sociale**

Ludovic VANTYGHM informe le Comité Directeur des dossiers en cours.

Recrutement Alternant : une candidature a été validée pour la partie Communication / Réseaux Sociaux. Un programme d'intégration est en cours d'élaboration. La recherche se poursuit pour un profil de Juriste.

Entretiens annuels des salariés : ils seront planifiés fin août / début septembre.

Dossier technicien salarié : un point sur l'évolution du dossier est fait en séance.

Une dernière réunion de la saison de Délégué du Personnel se tiendra la semaine prochaine.

• **Affaires financières**

Annexe 2 RSG : disposition financière 2022/2023

Le Comité Directeur entérine les nouvelles dispositions, ci-après :

- Forfait Finale des Coupes Départementales = passage de 305 à 320 €. (Alignement LPIFF).
- En cas de forfait ou **de fermeture des installations « hors délais », les frais d'arbitrage, éventuellement d'observateurs en arbitrage et/ou de délégué officiel, si ces derniers n'ont pas pu être avisés en amont, sont mis à la charge du club dont l'équipe est déclarée forfait ou dont dépendent les installations.**
 - Remboursement des frais de déplacement des arbitres = passage de 46 à 48,50 € (Alignement LPIFF).
 - Indemnités d'arbitrage = passage de 30 à 31,50 € - de 25 à 26,50 € pour les matches U16 – de 20 à 21,50 € pour les matches U14. (Alignement LPIFF).
 - Indemnités de déplacement des arbitres FUTSAL = passage de 46 à 48,50 €. (Alignement LPIFF).
 - Frais d'équipement pour les arbitres FUTSAL = passage de 15 à 16,50 €. (Alignement LPIFF).
 - Remboursement des frais de déplacement pour les délégués et observateurs en arbitrage = passage de 46 à 48,50 € dans un rayon de 50 km et de 52 à 54,50 € au-delà de 50 km.

Annexe Financière Foot Animation 2022/2023

Les dispositions, ci-dessous, sont adoptées pour inciter au respect des modalités d'organisation prévues dans l'offre de pratique.

- Non-retour de la Feuille de Match après rappel = passage **de 10 à 51,50 €** (alignement sur le Foot à 11).
- Jonglerie non effectuée + Test = passage de **6 à 10 €**.
- **Non alignement des joueurs de l'équipe qui a été engagée et validée sur le Critérium « Excellence » (base de référence : liste des joueurs fournie à mi-novembre pour la saison en cours) = 10 € par joueur non prévu.**
 - **Non alignement des joueurs prévus sur la liste à fournir à l'issue des 8èmes de Finales des Challenges = 10 € par joueur non prévu.**
 - **Absence du listing Footclubs « format papier » lors des finales du Challenge = 30 €.**

Subventions

Contrats d'Objectifs.

Le District percevra 66 000 € au titre de l'année 2021.

Concernant la période 2022-2025, les actions à mener devront correspondre aux 5 enjeux repris dans le programme FFF « Performance 2024 » et les objectifs déclinés à partir de ceux-ci.

- 1/ Permettre à tous de jouer.
- 2/ Optimiser la Performance Sportive.
- 3/ S'engager pour plus de RSE.
- 4/ Garantir la compétitivité économique.
- 5/ Développer le football féminin.

Calendrier

31 octobre 2022 : date butoir d'envoi des plans d'actions territoriaux proposés à la LFA.
Mars – Avril 2023 : évaluation des plans d'actions et des résultats obtenus, attributions financières 2022-2023, partage des objectifs 2023-2024.
Mars - Avril 2024 : évaluation et attributions financières 2023-2024, partage des objectifs 2024-2025.
Mars – Avril 2025 : évaluation et attributions financières 2024-2025.

• **Affaires sportives**

Classements 2021/2022

Sous réserve des procédures toujours en cours, le Directeur Administratif détaille les classements de la saison, les accessions et les rétrogradations, que le Comité Directeur entérine.

Groupes 2022/2023 (sauf dernières divisions)

Sous réserve des procédures toujours en cours, le Directeur Administratif présente au Comité Directeur la composition des groupes pour la Saison 2022/2023, sauf les dernières divisions qui seront entérinées avant le début de la saison pour tenir compte des engagements de dernière minute. Il rappelle que la composition tient compte, comme chaque année, des incidents de la saison écoulée, notamment disciplinaires, qui entraînent l'impossibilité à deux clubs de se rencontrer et du positionnement géographique lorsque des arbitrages sont à opérer.

Le Comité Directeur valide la composition proposée.

Opération « carton vert » 2022/2023

Le Comité Directeur décide de reconduire cette opération sur la même catégorie qu'en 2021/2022 : U14 D1.

Ententes / Groupement

VAL DE FRANCE – LAGNY

U14 D2 et D3 : club support Val de France. Ce dernier conservant la place en D2 et LAGNY en D3 à l'issue de la saison sportive 2022/2023.

OZOUER – COUBERT

Vétérans D4 : club support = OZOUER – Ce dernier conservant la place à l'issue de la saison sportive 2022/2023.

MITRY – GOELLY

Foot Animation : club support MITRY

U14 D3 et D4 : club support MITRY - Ce dernier conservant la place à l'issue de la saison sportive 2022/2023.

U16 D3 : club support MITRY - Ce dernier conservant la place à l'issue de la saison sportive 2022/2023.

U18 D3 : club support MITRY - Ce dernier conservant la place à l'issue de la saison sportive 2022/2023.

Seniors D3 : club support GOELLY - Ce dernier conservant la place à l'issue de la saison sportive 2022/2023.

Vétérans D2 : club support GOELLY - Ce dernier conservant la place à l'issue de la saison sportive 2022/2023.

Vétérans +45 et + 55 : club support GOELLY.

OLYMPIQUE DU LOING – PORT FONTAINEBLEAU

Critériums + 45 et + 55 : club support OLYMPIQUE DU LOING.

Toutes les demandes ci-dessus sont validées par le Comité Directeur.

Demandes en attente d'informations complémentaires :

OLYMPIQUE DU LOING – PORT FONTAINEBLEAU

Vétérans.

BRAY – EVERLY

Vétérans et +45 ans.

SERVON - CHEVRY

U12 à U18.

[Demandes Clubs](#)

Reprise de la demande de l'US TORCY : le Comité Directeur fixe les modalités de mise à disposition des installations pour l'entraînement des équipes de jeunes évoluant à l'échelon national.

• Affaires administratives

[Commissions / Fonctions](#)

Mouloud KARROUCHI : candidature pour devenir délégué officiel. [Demande transmise au Président de la Commission pour avis.](#)

Farid RAACH : candidature pour intégrer la commission d'Appel Disciplinaire. [Candidature validée.](#)

Fanny MAZEN : candidature pour intégrer la commission féminine. [Candidature validée.](#)

Commission des Terrains et Installations Sportives

Le Comité Directeur nomme Patrick AUTREUX Président de la commission et valide la proposition de François CHAUVIER comme Vice-Président.

Commission Foot Animation

Le Comité Directeur valide la proposition de Patrick CARON comme Vice-Président de la commission.

Nomination des Commissions Départementales 2022/2023

Philippe COLLOT rappelle que les Commissions de Discipline et d'Appel Disciplinaire sont nommées pour toute la durée de la mandature.

Il précise également que les décisions prises pour les mouvements au sein des commissions sont issues d'un partage avec les Présidents des commissions concernées.

Les commissions, ci-dessous, sont renommées.

Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS)

A noter que Patrick SCOARNEC et Alain TEXIER ne sont pas reconduits suite à absences lors des travaux de la Commission.

Commission Foot Animation

A noter que Jorge ARAUJO – Franck BONSIGNORE et Mickaël MALBROUQUE ne sont pas reconduits faute de disponibilité suffisante.

Commission Départementale de Prévention – Médiation et Éducation (CDPME)

Commission Féminine

A noter que Marie Claire ANIN et Sandrine MOUCHON ne sont pas reconduites suite à absences aux travaux de la Commission.

Commission des Délégués

Commission Finances et Achats

Commission de Surveillance des Opérations Électorales

Commission Médicale

Commission Logistique et Équipements

Commission d'Information et de Formation

Commission FUTSAL

Commission du Statut de l'Arbitrage

Commission Statuts & Règlements

A noter que Farid RAACH, faute de disponibilité suffisante pour raisons professionnelles, Didier ANDRE pour raisons médicales et Patrick MOUILLARD faute de disponibilité suffisante, ne sont pas reconduits.

Commission d'Organisation des Compétitions

Commission du Statut de l'Éducateur

La nomination des Commissions, ci-dessous, est mise en attente et sera réalisée fin août.

Conseil des Présidents : une réorganisation de la Commission à l'étude.

Commission Technique : un échange entre la CTD-PPF et les commissaires est toujours en cours.

Commission Fafa / ANS / PSF et Commission Subventions & Partenariats : une fusion des commissions à l'étude.

CDA et CDPA : la CDPA est à intégrer au sein de la CDA suite à décision AG FFF de 12/2021 – Réorganisation CDA en cours.

Commission Foot en Milieu Scolaire

• **Informations diverses**

Modification de l'Article 17.5 du RSG du District

Le Comité Directeur propose l'ajout suivant à la fin du paragraphe du Point C : *pour toutes les autres catégories, un joueur ne peut être « arbitre assistant » puis changer en cours de jeu, sous peine de match perdu.*

Mise à jour des règlements « Critériums & Challenges FA » 2022/2023

Philippe COLLOT informe le Comité Directeur que les règlements sont en cours d'actualisation suite aux évolutions prévues pour la Saison 2022/2023. Il remercie la Secrétaire Générale, le Président et le Vice-Président de la COM FA, Laurent HERPE et Gérard VIVES pour le travail réalisé. Lesdits règlements seront prochainement présentés au Comité Directeur pour validation.

Services Civiques

Le bilan des obligations que devaient assurer les Services Civiques seront transmis à chaque club. Les garanties seront reversées, déduction faite des actions non réalisées.

Affiliations de clubs

Le Comité Directeur émet un avis favorable aux dossiers suivants :

TURCS DE MONTEREAU
ASM SERVON
FAREMOUTIERS FUTSAL
VILLIERS ST GEORGES

5. Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur

Externe

03/07/2022 : Conseil Départemental 77. Réception du 14/07/2022.

FFF/LFA

01/07/2022 : organisation de la détection 2022 « préformation féminine ».

09/07/2022 : Contrats d'objectifs territoriaux 2022-2025.
11/07/2022 : modalités de l'opération « bons d'essence ».

LPIFF

07/07/2022 : appels des clubs de ST THIBAULT & NANTEUIL LES MEAUX.

Clubs

15/06/2022 : FC BRESMONT. Démission des membres du Bureau.

08/07/2022 : MEAUX ADOM. Engagements 2022/2023.

6. Comptabilité

En l'absence de Patrick POIX, Philippe COLLOT précise :

- Que le 1^{er} RDV avec le cabinet comptable se tiendra le 26 juillet pour la clôture des comptes.
- Que le 2nd est programmé fin août.

7. Technique

Marie CANOLLE informe le Comité Directeur des points, ci-après.

- Participation la semaine dernière à un séminaire FFF, auquel Xavier MOPIN (CTD-DAP) était également présent.
- Centres de perfectionnement = seules les catégories U13 et U14 sont du ressort du District. Les U15 et U16 se déroulent au niveau régional.
- Présentation du Calendrier Technique 2022/2023.
- Prochaine réunion de la Commission Technique est prévue le 03/09.

8. Arbitrage

Larbi BENCHEIKH remercie le district suite à l'organisation de la réunion avec les Arbitres issus du 77 qui évoluent au niveau régional et fédéral.

9. Questions diverses / Tour de table

Philippe COLLOT adresse ses remerciements au Comité Directeur pour les travaux réalisés au cours de la saison écoulée et souhaite de bonnes vacances à tous.

Prochaines réunions

Bureau Directeur : à déterminer.

Comité Directeur : 26/08/2022 en visioconférence (à confirmer).